



**Question écrite de la Députée Kattrin JADIN
à Monsieur Steven VANDEPUT, Ministre de la Défense,
concernant la fermeture du radar de Glons**

- déposée le 02 juillet 2015 -

Monsieur le Ministre,

Après 40 ans d'existence, le site de Glons et son radar ont été mis hors service. Alors que les militaires belges ont déjà été réaffectés à la base aérienne de Beauvechain, le futur du site de Glons et de son matériel est encore incertain.

Mes questions sont simples, Monsieur le Ministre :

- Existe-t-il déjà des plans quant au futur du site de Glons ? Quel est le futur du matériel comme notamment le radar ? Sera-t-il vendu ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Kattrin JADIN



Réponse à la question parlementaire écrite n° 325 de Madame la Députée Katrin JADIN datée du 03 juillet 2015 concernant la fermeture du radar de Glons.

L'honorable Membre est priée de trouver ci-après la réponse à ses questions.

1. Le site de Glons abrite actuellement les installations du Control and Reporting Center (CRC) de Glons ainsi que celles du « NATO Programming Center » (NPC) de la « NATO Communication & Information Agency » (NCIA). Pour ce qui est du NPC, l'OTAN a décidé de déménager ses installations de Glons vers les sites de Bruxelles, Mons et La Haye (Pays-Bas) à partir de 2017. Pour ce qui est des installations du CRC appartenant à la Défense, elles déménageront vers un site qui sera déterminé dans le cadre du plan stratégique du département. Actuellement, seul le radar de Glons a été mis hors service et il est donc incorrect de dire que le site de Glons a été fermé puisque le CRC Glons y exerce actuellement toujours les missions nationales et de l'OTAN qui lui sont dévolues. Dans le cas d'une libération future et complète du site à la fois par la NCIA et la Défense, une aliénation du site sera envisagée.
2. Tenant compte du fait que l'unité continue à exercer ses missions, seul le système obsolète du radar fait l'objet d'un retrait d'emploi. Ce système ayant été acheté sur des budgets communs de l'OTAN (NATO Security Investment Programme (NSIP)), ce retrait s'effectuera selon les procédures de l'OTAN. A l'exception des composants récupérés au profit d'autres partenaires de l'OTAN, le radar sera vendu à la fin de ce processus.